Le réseau de l'intelligence électrique

CONSTITUTION DE LA RÉSERVE PRIMAIRE PAR APPEL D'OFFRES TRANSFRONTALIER

Commission accès aux marchés
14 avril 2016

1 RAPPEL DES ENJEUX

Un important travail d'optimisation du dispositif actuel a été réalisé au cours des dernières années

RTE a cherché à ouvrir et rendre concurrentiel le modèle actuel au travers d'évolutions significatives des règles services système

- Mise en place du **marché secondaire** de gré à gré
- Ouverture du marché des services système **aux consommateurs** afin d'accroître le gisement des capacités aptes à la fourniture de services système
- **Définition de produits plus souples** afin d'accroître les possibilités de participation aux services système (p. ex : possibilité de fournir le service de manière dissymétrique)

Ces réformes ont permis de révéler et d'exploiter le potentiel d'optimisation des services système avec des résultats concrets

- Minimisation du coût des services système, optimisation de leur placement et facilitation des échanges de gré à gré
- En 2015, **jusqu'à 10% de la réserve primaire a été fournie par des consommateurs**

Le modèle actuel ne permet pas de capter toutes les possibilités d'optimisation

Le dernier levier d'optimisation des services système identifié par RTE est de permettre les échanges de réserve avec les pays voisins

- Les discussions européennes montrent que le modèle français ne correspond pas à la « philosophie » retenue pour de tels échanges de réserve

Des questions existent en matière d'efficacité économique et de transparence d'un système basé sur des acteurs obligés avec marché secondaire organisé

- Le prix régulé est la seule référence de prix
- Il y a peu d'acteurs « acheteurs » de services système sur le marché secondaire organisé

RTE a donc proposé d'engager une réflexion pour réviser le modèle de constitution des services système

Mi-2015, RTE a proposé d'étudier un scénario d'évolution du mode de constitution de la réserve primaire (FCR)

Obligations adressées aux producteurs

Rémunération à 18€/h/MW

Possibilité de valorisation de toutes les capacités aptes via le marché secondaire



Constitution par appel d'offres transfrontalier avec valorisation possible de toutes les capacités aptes

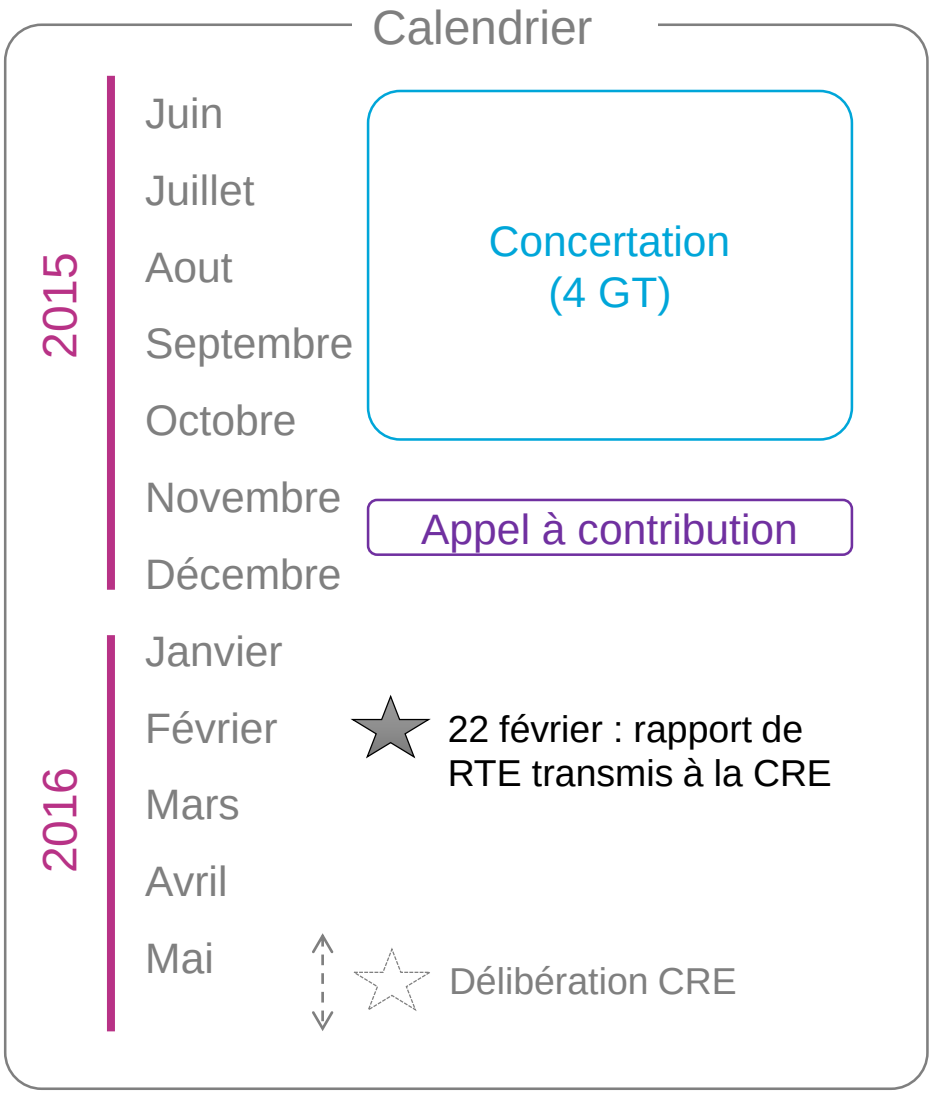
Rémunération au prix de l'offre

Maintien du marché national de gré à gré en parallèle

Et le statu quo concernant la réserve secondaire (aFRR)

2 RAPPEL DES TRAVAUX RÉALISÉS

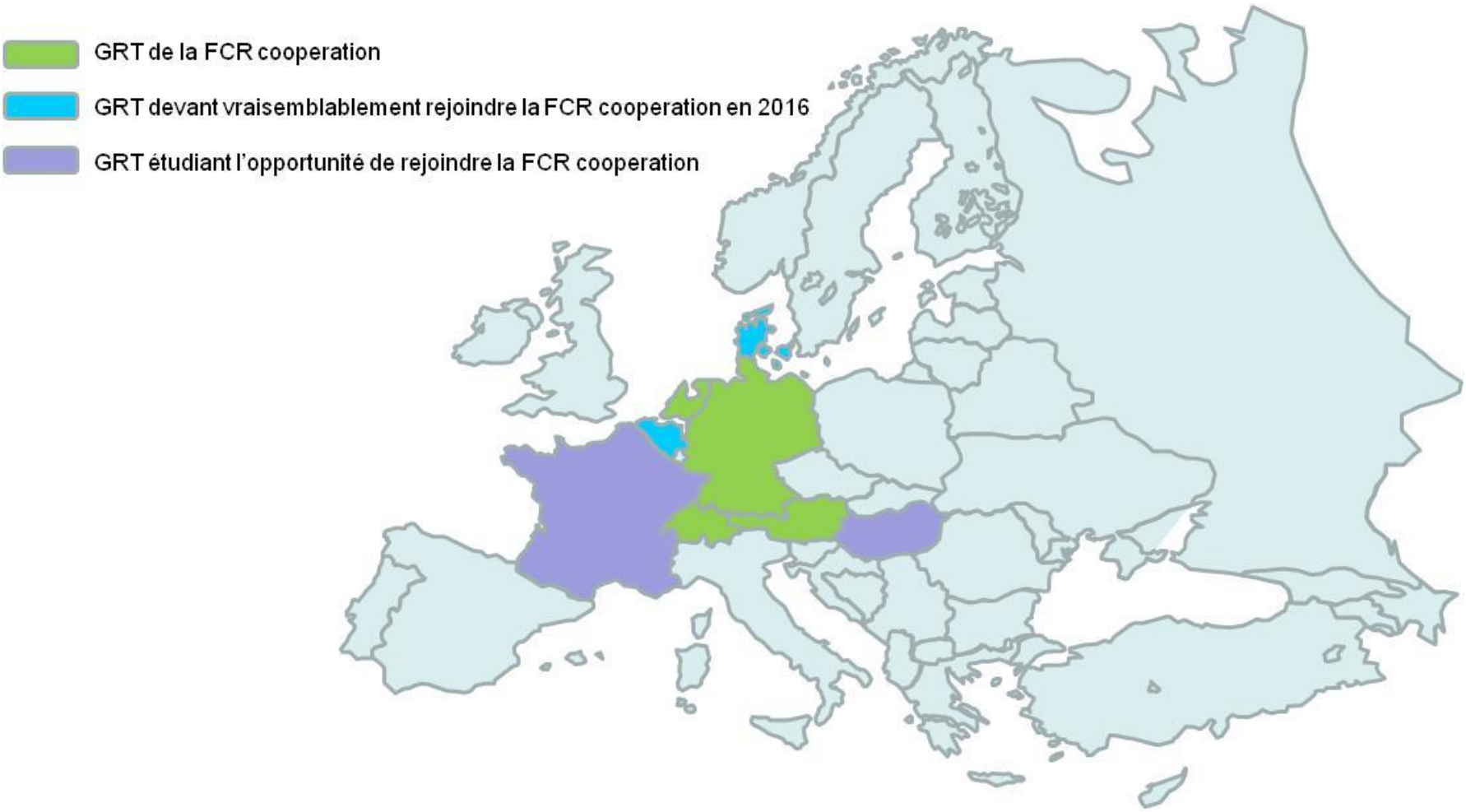
Calendrier des travaux



Acteurs & associations ayant répondu à l'appel à contribution :

CNR, DIRECT ENERGIE, EDF, EFET, ENERGYPOOL, ENGIE, EOLE-RES, E.ON. RTA, STATKRAFT, TRIMET, UNIDEN

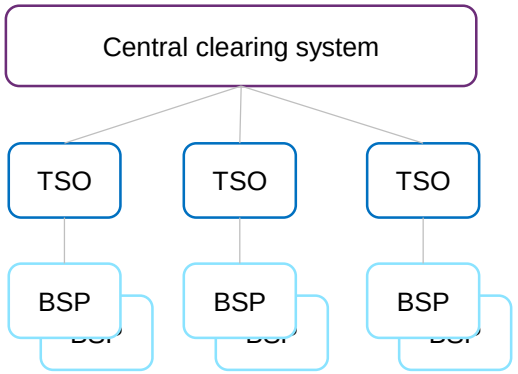
Une opportunité : s'intégrer dans une initiative régionale déjà existante – la FCR cooperation



Modalités de la FCR cooperation

Modèle TSO-TSO

- Soumission des offres des BSP à leur « connecting » TSO
- Transmission par chaque TSO des offres et de son besoin
- Besoin global = somme des besoins des TSO
- Sélection des offres effectuée par un algorithme central



Unique produit de FCR

- Produit base hebdomadaire (lundi > dimanche) = 168h
- Produit symétrique et divisible
- Minimum 1MW, résolution 1MW
- Rémunération au prix de l'offre

Processus

- Enchère en S-1 (mardi)

Algorithme central

- Minimisation du coût global de constitution + respect des contraintes d'import/export

Avantages & gains

- Possibilités d'import / export
- Concurrence
- Signal prix investissement
- Accès direct pour tous les acteurs aptes
- Projet pilote
- Européanisation du balancing

Risques & limites

- Difficultés liées au produit base 168h (hebdo) >> risque d'éviction
- Règlements financiers entre GRT (garantir l'intérêt de la France à participer dans tous les cas)
- Gouvernance

Globalement en faveur de l'adhésion de la France à la FCR cooperation

L'échéance hebdomadaire convient dans un premier temps

NOK, demandent un appel d'offres plus long	OK mais souhaitent un appel d'offres plus long	OK	OK mais souhaitent un appel d'offres plus court	NOK, demandent un appel d'offres plus court
• RIO TINTO ALCAN	• TRIMET • UNIDEN	• EDF • EFET • ENERGY POOL • ENGIE • E.ON • STATKRAFT		• CNR • DIRECT ENERGIE • EOLE-RES

Principale difficulté remontée : produit base 168h

Demandes : échanges transfrontaliers entre acteurs, appel d'offres journalier, produits peak / off-peak

Autres préoccupations aussi

Harmonisation des règles de marché, rémunération au prix marginal, maintien de dispositions spécifiques

Réserve primaire : évolution vers une constitution par appel d'offres à partir du 1er janvier 2017 en s'intégrant dans la FCR cooperation.

Plusieurs points de vigilance identifiés :

- Structure tarifaire approprié
- Gouvernance adaptée
- Répartition équitable des profits entre pays
- Engagement à étudier conjointement, dans un délai raisonnable, des solutions permettant de faciliter la participation des petits acteurs à production variable (passage d'une contractualisation hebdomadaire à journalière).

Réserve secondaire : statu quo

- Complexité de l'accès aux interconnexions

3

TRAVAUX A VENIR

Au niveau national

Calendrier



Contenu

1. Sous réserve de délibération positive de la CRE Q2 2016 : adaptation des règles SSY pour intégration de l'appel d'offres transfrontalier de FCR

2. Conformément aux délibérations précédentes de la CRE : évolution du régime d'inaptitudes temporaires (cas d'exemptions d'obligation)

Au niveau transfrontalier

Calendrier

2016

- Mars — Implementation group FCR #1
- Avril
- Mai
- Juin — Implementation group FCR #2
- Juillet
- Août
- Septembre
- Octobre
- Novembre
- Décembre

Décision prise de lancement d'une consultation publique commune par les GRT concernés Q1 2017.

Liste des sujets abordés dans cette consultation à définir. A priori a minima étude de l'appel d'offres journalier & gestion des offres indivisibles.

Jalon concernant l'adhésion de la France à la coopération

Implementation group = instance de coordination supranationale GRT - régulateurs

MERCI DE VOTRE ATTENTION